



TOURNOI JEUNES DE L'AIGLON DU LAMENTIN PLATEAU MINIBAD

**03 Février 2018 au palais des sports du Lamentin
14h – 17h**

Autorisation :

- 1-**Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBad. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.
- 2-****Tout joueur participant** devra le jour du tournoi : être en règle avec la FFBad et sa Ligue, ne pas faire l'objet d'une suspension, pouvoir justifier de son identité, **la participation est gratuite**
- 3-**Le tournoi est ouvert aux catégories **Minibads** et **Poussins**
- 4-****Les joueurs sont convoqués 15 minutes minimum avant l'entraînement**
- 5-**Animation de 14h15 à 15h45 suivi d'un tournoi jusqu'à 17h
- 6-****Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper les catégories Minibad et Poussin si le nombre d'inscrits est trop faible, avec l'accord du Juge-Arbitre**
- 7-** Les joueurs évolueront sur un demi-terrain avec le couloir de double et sans le couloir du fond. Le filet est positionné à 1m40.
Les matchs seront arbitrés par les joueurs ne jouant pas
- 8-**Les volants plastiques (MAVIS 2000) pour les NC-P11P12 et plumes (Forza S3000) pour les classés P10 et mieux seront fournis par l'AIGLON du LAMENTIN.
- 9-**Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre et/ou le comité d'organisation.
- 10-**Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 11-**Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, **aucune personne n'est autorisée à accéder au terrain pour coacher.**
- 12-**Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 13-**Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.B.A. est exigée sur les terrains.
- 14-** Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, devra demander l'autorisation au JA du tournoi et en avertir le comité d'organisation sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

15-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé.

16-Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.

17-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.

18-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.

19-Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

20-L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifié à tout moment sur décision du juge arbitre et/ou du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi

21-Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au juge arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

22-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou incidents.

23

Le présent règlement sera affiché dans chaque salle. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.